



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Formation des internes en Bourgogne France-Comté

Question écrite n° 6159

Texte de la question

M. Hubert Brigand attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la pénurie de médecins formés chaque année en France, tout particulièrement en Bourgogne Franche-Comté. En effet, si on peut se féliciter que le nombre de postes d'internes ouverts dans la région ait été en constante augmentation entre 2020 et 2023 (451 postes ouverts en 2020, 464 en 2021, 477 en 2022, 490 en 2023), ces chiffres cachent une réalité bien moins optimiste. Ainsi, 60 postes de moins ont été ouverts en 2024 (soit une diminution de 16,3 % par rapport à 2023). En outre, entre 2020 et 2023, si le nombre de postes ouverts a augmenté de 11 % à l'échelon national, il ne s'est accru que de 8,6 % en Bourgogne Franche-Comté. Enfin, il ne s'agit là que de postes ouverts puisqu'ils ne sont jamais totalement pourvus : la région oscille entre 4,19 % et 6,90 % de postes non pourvus entre 2020 et 2024, contre une fourchette de 1,76 % à 2,41 % au niveau national sur la même période. Ces chiffres s'inscrivent dans une tendance plus longue, avec un taux de postes non pourvus en Bourgogne Franche-Comté, largement au-dessus de la moyenne nationale. Cela correspond à une lente et inexorable érosion du nombre de médecins formés dans la région, avec toutes les conséquences que cela implique tout particulièrement pour les territoires ruraux. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment le Gouvernement entend répondre à cette problématique à la source des déserts médicaux.

Données clés

Auteur : [M. Hubert Brigand](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6159

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 avril 2025](#), page 2870